
ENREGISTRÉ conformément à l'Acte de la Législature Provinciale, en
l'année mil huit cent soixante-six, par NAPOLÉON LACASSE, Prof.,
dans le bureau du Régistrateur de la Province du Canada.

L
sous
sont
plusi
satis
la for
La la
et la
justifi
Comp
seigne
ments
que ce
de le
spécia
la Cir

On
du mo
plupar
qui, p